



Assemblée générale

Distr. générale
23 juillet 2018
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 137 de l'ordre du jour provisoire*

Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application des décisions 52/466 et 53/475 de l'Assemblée générale, par lesquelles celle-ci a prié le Secrétaire général de l'informer régulièrement des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Il complète les renseignements figurant dans les rapports précédents du Secrétaire général (le dernier portant la cote [A/72/167](#)).

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats favorise la conclusion, dans le monde entier, de partenariats entre les secteurs public et privé aux fins de l'accomplissement du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il supervise les activités des entités ci-après.

Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a été créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies. À la fin de 2017, le montant cumulé des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies pour la mise en œuvre de projets du FNUPI par le système des Nations Unies s'élevait à environ 1,47 milliard de dollars. De ce montant, on estime que 0,45 milliard de dollars (environ 31 %) sont issus des fonds versés par Ted Turner et que 1,02 milliard de dollars (environ 69 %) proviennent de partenaires de financement. Le nombre total des projets et programmes de l'Organisation des Nations Unies ayant reçu l'appui de la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI était de 641 à la fin de 2017. Au total, 48 entités du système des Nations Unies en ont assuré la mise en œuvre dans 128 pays.

Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a été créé par le Secrétaire général en juillet 2005 afin de contribuer à la démocratisation partout dans le monde. Il s'emploie à accroître le rôle de la société civile, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Par l'intermédiaire du Fonds, le Bureau a affecté plus de 160 millions de dollars au financement de près de 750 projets dans plus de 130 pays; ces projets allaient du renforcement des compétences de la société civile en matière d'encadrement à la

* [A/73/150](#).



promotion de la participation des femmes et des jeunes, ou visaient à permettre à la société civile de faire entendre sa voix dans les médias.

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats fournit également des services de conseil en matière de partenariats et de sensibilisation en réponse aux demandes émanant du système des Nations Unies, de gouvernements et d'acteurs non étatiques. Il conseille et assiste un large éventail de partenaires afin de les orienter et de faciliter les initiatives de partenariat à l'appui des objectifs de développement durable.

Dans son rapport sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 ([A/72/684-E/2018/7](#)), le Secrétaire général a annoncé que le Bureau des Nations Unies pour les partenariats s'imposerait en tant que pôle mondial de l'Organisation dans ce domaine. En 2018, le Cabinet du Secrétaire général a procédé à une évaluation des opérations courantes du Bureau des Nations Unies pour les partenariats afin de concevoir une plateforme dynamique permettant au système des Nations Unies pour le développement d'établir des partenariats plus efficaces avec les parties prenantes des secteurs public et privé, notamment les organisations de la société civile.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	4
A. La santé à l'échelle mondiale	5
B. Les femmes, les filles et la population	8
C. Énergie et climat	9
D. Développement des capacités	10
E. Accords fiduciaires	10
F. Sensibilisation et communication	11
G. Alliances multipartites	12
II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie	14
A. Onzième cycle de financement	15
B. Donateurs	15
C. Évaluation	16
D. Gouvernance	16
E. Douzième cycle de financement	16
F. La démocratie en action	17
III. Service de conseil et de promotion des partenariats	17
IV. Conclusions	19
 Annexes	
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets	20
II. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2017	22
III. Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2017	23
IV. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2017..	25

I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

1. Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) est un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies à l'appui de projets à fort impact exécutés dans le monde entier par les organismes des Nations Unies. Ses activités sont supervisées par son Conseil consultatif, lequel est présidé par le Vice-Secrétaire général.

2. Il y a 20 ans, l'entrepreneur et philanthrope Ted Turner a créé la Fondation pour les Nations Unies, dotée du statut d'organisme d'utilité publique aux États-Unis d'Amérique, afin de mettre un don sans précédent de 1 milliard de dollars au service des causes des Nations Unies et des activités de l'Organisation.

3. Au 31 décembre 2017, le montant cumulé des sommes dont le versement avait été approuvé par la Fondation pour les Nations Unies aux fins de la mise en œuvre de projets sous l'égide du FNUPI atteignait quelque 1,47 milliard de dollars, dont 0,45 milliard (environ 31 %) provenaient de la contribution de M. Turner et 1,02 milliard (environ 69 %) d'autres partenaires au titre du cofinancement. Depuis la création de la Fondation, 641 projets ont été exécutés ou sont en cours de mise en œuvre par 48 entités des Nations Unies dans 128 pays. Au cours de l'année 2017, le montant total des projets financés par la Fondation pour les Nations Unies s'est élevé à 26,1 millions de dollars, dont la plus grande partie (21 millions) était consacrée à des projets sanitaires à l'échelle mondiale. Le présent rapport met en évidence la diversité des projets et initiatives soutenus par la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI. La Fondation propose également d'autres formes de soutien, notamment en matière de sensibilisation et de communication, tel que décrit ci-après.

4. L'Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies, adopté en 1998, a été révisé à deux reprises, la dernière fois en 2014, date à laquelle le renouvellement du partenariat pour 10 ans a été scellé par un nouvel accord revu et révisé, comme indiqué précédemment (voir [A/70/202](#)). Le Comité mixte de coordination créé en vertu du nouvel accord est devenu la principale instance chargée d'assurer une communication et une coordination étroites et opportunes entre l'Organisation et la Fondation. Comme lors des années précédentes, il s'est réuni officiellement à deux reprises en 2017.

Soutien aux partenariats, campagnes et initiatives innovants

5. La Fondation pour les Nations Unies collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir des partenariats, campagnes et initiatives innovants aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le présent rapport est structuré en fonction des priorités que la Fondation a arrêtées depuis longtemps pour ses programmes. Élargies, elles s'adaptent désormais à l'évolution des priorités de l'Organisation des Nations Unies et les soutiennent. En novembre 2016, en prévision de la transition vers la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris, ainsi que du changement d'équipe à la tête de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil d'administration de la Fondation a approuvé une stratégie axée sur cinq priorités stratégiques qui illustrent le soutien optimal de la Fondation à l'Organisation des Nations Unies, à savoir :

- a) Investir dans le rôle de chef de file de l'Organisation des Nations Unies ;

b) Accélérer l'action en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et l'action relative aux changements climatiques ;

c) Mobiliser divers groupes aux fins du changement ;

d) Renforcer le soutien des États-Unis à l'ONU ;

e) Promouvoir des pensées, relations et opportunités innovantes aux fins de la réalisation des priorités de l'ONU.

6. Sur la base de ces priorités, la Fondation pour les Nations Unies emploie les outils ci-après pour appuyer l'ONU :

a) **Acheminement de ressources.** La Fondation continue d'œuvrer au côté de nombreuses parties prenantes afin de mobiliser des ressources à l'intention du système des Nations Unies et de les acheminer par l'intermédiaire du FNUPI.

b) **Mobilisation des parties prenantes.** La Fondation collabore avec de nombreuses entités de l'ONU afin d'obtenir que les parties prenantes se réunissent et dialoguent à propos de tout un ensemble de questions, notamment en amont de manifestations aussi importantes que la Semaine des objectifs mondiaux lors de l'ouverture de l'Assemblée générale, le Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

c) **Communication.** La Fondation utilise un ensemble diversifié d'outils de communication afin de renforcer le soutien du public aux activités de l'ONU, d'améliorer la visibilité et la compréhension des objectifs prioritaires de l'Organisation, d'atteindre de nouveaux groupes et de dynamiser l'action, notamment lors des moments clefs pour l'ONU. Ces activités sont menées en étroite collaboration avec le personnel du Département de l'information et d'autres collègues spécialistes de la communication dans le système des Nations Unies.

d) **Défense des causes pour lesquelles œuvre l'ONU.** La Fondation pour les Nations Unies défend les travaux de l'ONU à l'échelle mondiale ainsi qu'à travers des initiatives de sensibilisation basées aux États-Unis visant à gagner l'adhésion des citoyens. Elle contribue à instaurer une compréhension universelle de la mission et des valeurs de l'ONU et s'emploie à obtenir le soutien résolu et continu du Gouvernement des États-Unis à l'égard de l'Organisation.

e) **Collaboration.** La Fondation est une base institutionnelle pour divers types de partenariats multipartites à l'appui des objectifs de développement durable, y compris le Partenariat mondial pour les données du développement durable, Family Planning 2020, l'Alliance mondiale pour des cuisinières propres, Data2X et Digital Impact Alliance.

A. La santé à l'échelle mondiale

7. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies a étroitement collaboré avec le FNUPI, le Cabinet du Secrétaire général, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et d'autres entités des Nations Unies, en vue de faire avancer plusieurs priorités sanitaires essentielles à l'échelle mondiale, y compris l'élimination des maladies évitables comme la poliomyélite, la rougeole, la rubéole et le paludisme. La Fondation a également participé à des activités de sensibilisation et de mobilisation des partenaires pour la santé et le bien-être des femmes, des enfants

et des adolescents, y compris par le biais de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants. Plus récemment, elle a soutenu les travaux de partenaires de l'ONU sur des questions systémiques et intégrées aux fins de la réalisation du Programme 2030, y compris la couverture sanitaire universelle et la résistance aux agents antimicrobiens. Les subventions accordées en 2017, par l'intermédiaire du FNUPI, dans le domaine de la santé à l'échelle mondiale sont présentées ci-après :

Rougeole et rubéole

8. L'Initiative rougeole et rubéole est un partenariat mondial lancé en 2001, qui vise à réduire le nombre de décès liés à la rougeole et à limiter la prévalence du syndrome de rubéole congénitale chez les nouveau-nés. Cette initiative est menée conjointement par l'OMS, l'UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis et la Fondation pour les Nations Unies. L'Initiative a pour objectif de faire avancer la mise en œuvre du Plan stratégique mondial de lutte contre la rougeole et la rubéole 2012-2020 en aidant les pays concernés à étendre leur couverture vaccinale pour la rougeole, la rubéole et d'autres maladies évitables. Elle permet également de financer, planifier et mettre en œuvre des campagnes complémentaires de qualité et d'en assurer le suivi, de renforcer les efforts de vaccination de routine, de recueillir des éléments d'information relatifs aux épidémies et de fournir un appui technique et financier aux mesures de surveillance des maladies et aux interventions en cas d'épidémie.

9. Le rôle de la Fondation dans le cadre de l'Initiative rougeole et rubéole est de mener des actions de sensibilisation, de mobiliser des ressources et de fournir des services fiduciaires. Ainsi, par l'intermédiaire de sa campagne Shot@Life, elle encourage les acteurs de la société civile, les décideurs et les partenaires à réduire le nombre de décès infantiles liés à des maladies à prévention vaccinale, en soutenant l'action de l'UNICEF et de l'OMS. Aux États-Unis, elle s'appuie sur la campagne Shot@Life pour former le public à l'utilité des vaccins, lui donner les moyens de les promouvoir et de faire pression sur les autorités pour qu'elles contribuent aux financements aux fins de la lutte contre la rougeole et la rubéole.

10. D'après l'OMS, l'année 2016 est la première durant laquelle le nombre de décès imputables à la rougeole dans le monde est passé sous la barre des 100 000 par an, soit une diminution des décès de 84 % depuis 2000. S'il s'agit là d'un véritable progrès, il reste néanmoins beaucoup à faire pour atteindre les quelque 21 millions d'enfants à vacciner contre la rougeole de par le monde. L'Initiative rougeole et rubéole poursuivra ses travaux en collaboration avec tous les pays et partenaires afin de ne laisser aucun enfant de côté.

11. En 2017, la Fondation a versé plus de 18 millions de dollars à l'UNICEF et à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, à l'appui des initiatives et activités menées dans le monde entier pour lutter contre la rougeole et la rubéole. En particulier, l'UNICEF et l'OMS ont reçu 10 millions de dollars dans le cadre d'une subvention sur cinq ans de l'Alliance Gavi afin de permettre aux pays touchés par des épidémies de rougeole ou de rubéole de réagir rapidement lorsque les épidémies sont encore relativement faibles et contenues, pour éviter qu'elles prennent de l'ampleur.

12. La Fondation a également accordé une subvention de 9 235 398 dollars à l'UNICEF et à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, à l'appui de la mise en œuvre de la dernière phase du Plan stratégique mondial de lutte contre la rougeole et la rubéole 2012-2020, afin de permettre à l'OMS de réaliser des campagnes de vaccination supplémentaires de qualité, de renforcer les systèmes de vaccination et de mettre en place des systèmes de surveillance des cas de rougeole dans chacune de ses six régions.

Poliomyélite

13. La Fondation pour les Nations Unies appuie depuis longtemps l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, qui est un partenariat public-privé dirigé par cinq membres principaux, à savoir les Centers for Disease Control and Prevention aux États-Unis, Rotary International, l'UNICEF, l'OMS et Bill and Melinda Gates Foundation. Lors de son lancement, en 1988, la poliomyélite était endémique dans plus de 125 pays et paralysait 350 000 enfants par an. Depuis lors, le nombre de cas annuels de contamination par le poliovirus sauvage a baissé de 99 %. A l'heure actuelle, la transmission du poliovirus sauvage demeure endémique dans seulement 3 pays et la planète n'a jamais été aussi près d'être débarrassée de la poliomyélite. La Fondation soutient l'Initiative par des activités de sensibilisation, de communication et d'information, menées à l'échelle mondiale ou ciblées sur les États-Unis, et par l'octroi de subventions à des partenaires de l'ONU.

14. Le travail de la Fondation concernant la poliomyélite repose sur la stratégie et le plan de travail annuels de l'équipe de sensibilisation et de communication de l'Initiative. Outre ses financements, la Fondation propose un soutien ciblé à l'appui des objectifs de sensibilisation à haut niveau et des stratégies de mobilisation de ressources et de communication de l'Initiative afin de veiller à ce que les partenaires de l'Initiative disposent des outils nécessaires pour stopper la transmission du poliovirus sauvage. En 2017, la Fondation a versé une subvention à l'OMS, par l'intermédiaire du FNUPI, pour soutenir les actions de sensibilisation, de mobilisation des ressources et de communication de l'Initiative.

15. Comme dans le cas de l'Initiative rougeole et rubéole mentionnée plus haut, la Fondation s'appuie sur la campagne Shot@Life pour informer la population des États-Unis et lui donner les moyens de promouvoir les vaccins et la participation du pays aux financements des initiatives de lutte contre la poliomyélite. En 2017, la Fondation a versé une subvention de 1 155 343 dollars à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour soutenir des initiatives d'éradication de la poliomyélite en République démocratique du Congo, y compris l'achat de 11 millions de doses de vaccin polio oral. Bien que d'importants progrès aient été réalisés en matière de lutte contre la poliomyélite en République démocratique du Congo, où aucun cas de poliovirus sauvage n'a été signalé depuis 2011, le pays demeure une zone à risque du fait d'une surveillance infranationale défailante, du retard en matière de vaccination et des mouvements de population. Pour que la poliomyélite ne refasse pas son apparition dans le pays, il est essentiel de maintenir la dynamique et de ne laisser aucun enfant de côté.

16. En 2017, la Fondation a poursuivi avec la grande chaîne américaine de pharmacies Walgreens un partenariat entrepris depuis plusieurs années dans le cadre de Shot@Life visant à sensibiliser le public et appuyer la vaccination des enfants dans les pays en développement, au moyen d'une campagne. Ainsi, de septembre 2016 à août 2017, pour chaque vaccin administré aux États-Unis dans une pharmacie Walgreens ou Duane Reade, un montant équivalant au prix d'un vaccin a été versé à la Fondation pour les Nations Unies pour sa campagne Shot@Life. Depuis son lancement en 2013, la campagne a contribué à fournir plus de 20 millions de vaccins qui sauvent la vie.

Paludisme

17. Depuis 2004, la Fondation pour les Nations Unies a collaboré avec l'ONU et d'autres partenaires pour faciliter la distribution de moustiquaires et lutter ainsi contre la propagation du paludisme. Depuis plus de 10 ans, elle mène la campagne mondiale de terrain « Nothing But Nets », qui vise à sensibiliser le public et à collecter des fonds pour lutter contre le paludisme. Cette initiative permet à des particuliers de

participer à la lutte contre le paludisme en faisant un don ou en militant auprès des décideurs pour qu'ils accroissent les investissements des États-Unis en faveur de la lutte contre le paludisme.

18. La campagne « Nothing But Nets » est essentiellement un partenariat avec l'UNICEF et le HCR pour l'achat de moustiquaires imprégnées d'insecticide et leur distribution dans les pays africains touchés par le paludisme. Les ressources ainsi mobilisées servent également à soutenir d'autres solutions préventives et curatives contre le paludisme.

19. En 2017, la Fondation a effectué un don en nature à l'UNICEF et au HCR de 700 000 moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée assorti d'une subvention pour financer la distribution des moustiquaires, les efforts de pédagogie et de sensibilisation, ainsi que l'analyse des lacunes. Par exemple, pour venir en aide à 198 000 bénéficiaires en Afrique subsaharienne, elle a accordé une subvention de 42 051 dollars au HCR, par l'intermédiaire du FNUPI, assortie d'un don en nature de 99 000 moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée.

B. Les femmes, les filles et la population

20. Depuis sa création, la Fondation a collaboré avec de nombreux partenaires de l'ONU, notamment le FNUAP, ONU-Femmes, l'UNICEF et le HCR, afin de promouvoir des thèmes centraux du Programme 2030 tels que l'égalité des sexes, la santé maternelle, la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, les droits des adolescentes et la violence sexiste. Le soutien de la Fondation prend la forme de subventions, de travaux de communication, d'instauration de partenariats et de travaux de sensibilisation. Les projets et initiatives soutenus en 2017 par la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI sont résumés ci-après.

Les adolescentes

21. En septembre 2010, en réponse aux organismes des Nations Unies et autres acteurs qui réclamaient une intensification des activités axées sur les besoins et les droits des adolescentes, la Fondation pour les Nations Unies a lancé « Girl Up », une campagne de sensibilisation et de collecte de fonds encourageant les adolescentes (aux États-Unis et ailleurs dans le monde) à contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'autres adolescentes. « Girl Up » vise à associer, former et inspirer les filles pour qu'elles prennent la tête du changement en vue de l'égalité. Au travers de cette campagne, les filles collectent des fonds pour les partenaires de l'ONU, mènent des opérations de sensibilisation sur des thématiques concernant les adolescentes et font prendre conscience des difficultés auxquelles se heurtent les filles dans le monde. Depuis son lancement, la campagne a permis la création, dans 102 pays, de plus de 2 400 clubs « Girl Up », dont les membres renforcent leurs compétences en matière d'encadrement et œuvrent à l'égalité des sexes pour les filles du monde entier.

22. En 2017, avec l'aide d'entreprises partenaires et au moyen de collectes de fonds organisées par les filles, la Fondation a accordé une subvention de 250 000 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, afin de continuer d'appuyer l'initiative « Action for Adolescent Girls » au Guatemala, qui vise à protéger les droits des adolescentes, en particulier en retardant l'âge auquel elles se marient ou tombent enceintes, en aidant les filles les plus marginalisées à gagner en autonomie et en améliorant leur statut dans les groupes sociaux où elles évoluent.

Planification de la famille

23. En 2017, en partenariat avec Merck for Mothers, la Fondation a versé 445 990 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, pour la seconde phase du projet Business Action for Family Planning Access mis en œuvre aux Philippines, qui vise à renforcer le soutien du secteur privé à la promotion de la santé des femmes et de l'accès aux services de planification de la famille sur le lieu de travail. Les trois principaux objectifs de ce projet sont : renforcer les engagements juridiques des entreprises aux Philippines en faveur du soutien et de la promotion de la santé des femmes ainsi que de l'accessibilité aux informations et services de planification de la famille sur le lieu de travail ; renforcer la mise en œuvre au moyen de l'assistance technique et collecter des données du secteur privé sur la santé des femmes et la planification de la famille pour appuyer le renforcement des investissements actuels et à venir ; et communiquer les données des réussites en matière de programmes de santé pour les femmes sur le lieu de travail.

C. Énergie et climat

24. Depuis vingt ans, la Fondation pour les Nations Unies œuvre de concert avec l'ONU à la réalisation d'un monde où l'énergie soit plus sûre, moins polluante, accessible au plus grand nombre et ne porte pas atteinte au climat. Dans cette optique, la Fondation s'efforce actuellement d'accélérer les progrès vers la mise en œuvre de l'Accord de Paris, tout en poursuivant son soutien à l'initiative Énergie durable pour tous, lancée en 2011 par le Secrétaire général et devenue une organisation internationale à but non lucratif.

25. En 2017, la Fondation a continué d'encourager la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans un certain nombre de domaines, notamment le soutien à l'action climatique à l'échelon infranational afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord et le soutien au rôle de chef de file de l'Organisation sur la question des changements climatiques. La Fondation appuie trois initiatives qui visent à faire avancer la cause de l'accès à l'énergie en appui à Énergie durable pour tous, à savoir Powering Healthcare, le Réseau de praticiens dans le domaine de l'accès à l'énergie et le Partenariat pour les miniréseaux de distribution d'énergie propre.

Powering Healthcare

26. En 2013, à la demande des responsables d'Énergie durable pour tous, la Fondation a lancé une initiative visant à promouvoir des solutions innovantes en matière d'énergie propre pour les établissements de santé dans les pays en développement, afin d'accroître la disponibilité et la qualité des services de santé, en particulier pour les femmes et les enfants. Elle a lancé un projet pilote, en partenariat avec l'OMS et les gouvernements du Ghana et de l'Ouganda, qui fait appel à une technologie photovoltaïque solaire innovante pour alimenter 62 établissements de soins de santé primaires manquant d'électricité dans ces deux pays. Ce projet pilote, qui a vu le jour grâce au soutien du Ministère du développement international du Royaume-Uni, par l'intermédiaire de son programme Sustainable Energy for Women and Girls, prouve que l'accès à une électricité moderne, abordable et durable peut améliorer l'offre de services de santé et faciliter ainsi la réalisation des objectifs de développement durable. L'OMS, en tant que partenaire clef de la Fondation pour ce projet, réalise actuellement une étude indépendante portant sur l'impact de l'amélioration de l'accès à l'électricité sur la qualité des services de santé. Afin de soutenir les travaux de l'OMS en relation avec cette étude, la Fondation lui accorde, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 500 000 dollars sur 3 ans qui couvre la période 2016-2018.

D. Développement des capacités

27. Outre le soutien financier que la Fondation apporte dans ses domaines de programmation historiques, elle s'efforce également d'investir dans le rôle de chef de file de l'ONU et d'appuyer d'autres priorités qui peuvent changer les choses et avoir un effet catalyseur. En 2017, elle a ainsi aidé, tant directement qu'indirectement, les organismes des Nations Unies à mener des initiatives sensibles au facteur temps et à fort impact, comme précisé ci-après :

Appui à la transition

28. En 2017, la Fondation a versé une subvention de 330 844 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, pour soutenir l'équipe de transition constituée par le Secrétaire général désigné afin de l'aider à se préparer à sa prise de fonctions le 1^{er} janvier 2017 ainsi que dans les premiers temps de son mandat. Plus précisément, ce financement a permis au Cabinet du Secrétaire général et au HCR de couvrir les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et le montant des traitements des conseillers nommés par le Secrétaire général désigné pour appuyer le processus de transition pendant six mois.

Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse

29. En 2017, la Fondation a versé deux subventions pour soutenir le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse dans ses travaux. Avec l'appui de la Nielsen Foundation, elle a versé 56 500 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, aux Jeunes Leaders pour les objectifs de développement durable, formation annuelle de jeunes acteurs du changement choisis pour leur capacité à tirer profit de leurs ressources, réseaux et compétences hors du commun afin de sensibiliser les jeunes aux objectifs, et à l'initiative « Mesurer l'état de la jeunesse dans les objectifs de développement durable », qui vise à souligner la place des jeunes, les progrès accomplis jusqu'à présent et les urgences en matière de suivi et d'examen du Programme 2030. La Fondation a également versé 55 000 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, au Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse pour son fonctionnement général.

Programme « Instant Network Schools »

30. Avec le soutien financier de Vodafone Americas Foundation, la Fondation pour les Nations Unies a octroyé au HCR une subvention de 1 040 699 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, à l'appui du programme « Instant Network Schools », qui consiste à assurer l'éducation des enfants dans les camps de réfugiés au moyen de l'accès à Internet et aux technologies.

Autres subventions

31. En outre, grâce au soutien de ses partenaires, la Fondation a versé 481 619 dollars de subventions supplémentaires, par l'intermédiaire du FNUPI, à diverses entités des Nations Unies pour des projets à l'appui des objectifs de développement durable.

E. Accords fiduciaires

32. Au fil des ans, un certain nombre d'entités des Nations Unies ont demandé à la Fondation de leur prêter assistance en sa qualité d'agent fiduciaire ou financier en recevant et versant des contributions d'entreprises ou de particuliers à l'appui de leurs campagnes ou programmes. De nombreux organismes, fonds et programmes des

Nations Unies n'étant pas dotés d'organisations à but non lucratif exemptées d'impôt au titre du paragraphe c) 3) de l'article 501 du Code fiscal des États-Unis (Internal Revenue Code), les sociétés américaines, les sociétés ayant des filiales américaines ou les citoyens américains sont peu enclins à leur verser des contributions car ils ne peuvent pas les déduire de leurs impôts. Grâce à son statut d'organisme public à but non lucratif au regard de la législation américaine, la Fondation pour les Nations Unies est bien placée pour aider l'ONU à cet égard, en faisant office d'agent financier en mesure de recevoir et verser ce type de contributions, par l'intermédiaire du FNUPI.

33. En 2017, la Fondation pour les Nations Unies a versé, par l'intermédiaire du FNUPI, un total de 569 101 dollars à cinq entités des Nations Unies au moyen d'instruments fiduciaires, soit : 14 440 dollars au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies en faveur des victimes de la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; 36 553 dollars au Partenariat mondial Halte à la tuberculose, géré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ; 43 806 dollars au Bureau des affaires juridiques, à l'appui des activités de formation de la Médiathèque de droit international des Nations Unies ; 51 088 dollars au Fonds central pour les interventions d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; 201 851 dollars aux fonds nationaux de financement commun gérés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et 221 363 dollars au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour soutenir l'élimination de la pauvreté dans le monde au moyen d'opérations de communication, de sensibilisation et de collecte de fonds.

F. Sensibilisation et communication

34. En 2017, la Fondation a continué de déployer, tester et développer toute une gamme d'instruments innovants de sensibilisation et de communication afin de fédérer divers publics autour des objectifs de développement durable, de l'action climatique et, plus largement, du rôle de chef de file de l'ONU, tant au niveau mondial qu'aux États-Unis. En collaboration avec le Département de l'information et d'autres entités des Nations Unies, la Fondation a : contribué à l'installation de zones médias pour les objectifs de développement durable lors de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n°14, des réunions du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et des sessions de l'Assemblée générale ; organisé des formations pour les journalistes de 19 pays afin d'améliorer la manière dont ils rendent compte des résultats obtenus au titre des objectifs ; mené des campagnes innovantes dans les médias numériques ; et appuyé plusieurs initiatives et événements publics destinés à élargir la base de soutien aux travaux de l'ONU, notamment le Sommet pour le bien social et l'initiative « Global Moms Challenge ».

Huitième Sommet annuel pour le bien social

35. Le Sommet pour le bien social est une réunion annuelle de leaders d'opinion de premier plan, de responsables des médias, d'experts des technologies, de militants de terrain et de citoyens du monde entier afin d'analyser en quoi la technologie peut faire progresser sur la voie des objectifs de développement durable. Tenue le 17 septembre 2017, sa huitième édition, sur le thème « Future in Focus: #2030NOW », a été organisée conjointement par le PNUD, Mashable et 92Y. Des orateurs de 21 pays y ont abordé diverses questions liées aux objectifs. Quelque 1 200 personnes y ont assisté et la retransmission en direct du Sommet a généré plus de 60 000 visites uniques, en provenance de 185 pays. Le Sommet a également généré 2,1 milliards d'impressions dans les médias sociaux.

Global Moms Challenge

36. Global Moms Challenge est une initiative de sensibilisation lancée en 2011 par la Fondation pour les Nations Unies afin de promouvoir la santé et le bien-être des mères et des enfants et de faire avancer les priorités en matière de santé dans le monde conformément aux objectifs de développement durable. Elle met en rapport des mères basées aux États-Unis avec d'autres mères du monde entier afin de sensibiliser les partenaires et de les inciter à passer à l'action, en vue d'accroître l'accès aux médicaments vitaux, à l'alimentation de base, à l'éducation et aux opportunités permettant aux femmes de devenir autonomes et aux communautés de sortir de la pauvreté. Ce groupe de quelque 250 000 mères et sympathisants œuvre à l'appui de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants. L'initiative comprend la manifestation annuelle « Moms+Social Good » et la campagne « Global Moms Relay » menée dans les médias numériques pour amplifier le dialogue sur les difficultés rencontrées par les mères.

37. En 2017, grâce à des fonds collectés lors de la campagne « Global Moms Relay », la Fondation a octroyé, avec l'appui de Johnson & Johnson, et par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 99 997 dollars au FNUAP afin de remédier à la vulnérabilité des adolescentes et des femmes dans les zones rurales d'Haïti en leur donnant accès à des services de soins de santé qualifiés, à l'éducation, à des conseils et à des fournitures pour les nouveau-nés. Ce projet ciblait plus de 8 000 femmes et filles vivant dans les zones les plus touchées par l'ouragan Matthew.

G. Alliances multipartites

38. La Fondation pour les Nations Unies sert de base institutionnelle pour plusieurs initiatives multipartites indépendantes visant à progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de développement durable, à savoir :

a) **L'Alliance mondiale pour des cuisinières propres.** Il s'agit d'un partenariat public-privé conclu sous les auspices de la Fondation pour les Nations Unies dans le but de sensibiliser et de stimuler la demande et le soutien en faveur de solutions de cuisson propres qui améliorent la santé et les moyens de subsistance, autonomisent les femmes et protègent l'environnement. Lancée en 2010, l'Alliance coopère étroitement avec l'OMS, le PNUD, le HCR, ONU-Femmes, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres entités des Nations Unies pour promouvoir l'adoption universelle de solutions de cuisson propres en stimulant la demande et en améliorant l'offre de cuisinières et de combustibles propres ainsi qu'en promouvant un cadre favorable à la prospérité des entreprises de ce secteur.

b) **Le Partenariat mondial pour les données du développement durable.** Il s'agit d'un réseau mondial de plus de 320 partenaires, dont des gouvernements, des entreprises, des organisations de la société civile, des organisations internationales, des universités, des fondations et des bureaux de statistiques, qui s'engagent à faire en sorte que la communauté internationale dispose des données nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. À cette fin, le Partenariat : promeut le rôle des données en tant que moteur du développement durable aux échelons mondial, régional et national ; facilite la collaboration entre tous les secteurs afin d'innover, de renforcer les capacités et de partager les connaissances ; améliore l'accès aux données et les mécanismes et standards d'interopérabilité ; et œuvre, avec les partenaires sur place, à la création et à la mise en œuvre de solides écosystèmes de données. Depuis novembre 2015, la Fondation sert de base institutionnelle au secrétariat du Partenariat. Le Vice-Secrétaire général est le Président honoraire du Conseil de direction du Partenariat.

c) **Data2X.** Data2X, initiative de la Fondation pour les Nations Unies, est une plateforme de collaboration technique et de sensibilisation qui vise à accroître la qualité, la disponibilité et l'utilisation des données ventilées par sexe afin d'améliorer concrètement les conditions de vie des femmes et des filles dans le monde. Elle reçoit le soutien de la Fondation William and Flora Hewlett et de Bill and Melinda Gates Foundation, et coopère avec des organismes des Nations Unies, des pouvoirs publics, des intervenants de la société civile, des universités et le secteur privé afin de combler les lacunes actuelles en matière de données ventilées par sexe et de promouvoir une collecte fiable à grande échelle de ce type de données ainsi que leur utilisation pour améliorer les politiques, les stratégies et la prise de décisions. En 2017, grâce aux travaux de Data2X, la Fondation pour les Nations Unies, avec l'appui de la Fondation William and Flora Hewlett et de Bill and Melinda Gates Foundation, a versé 340 000 dollars à l'Organisation internationale du Travail, par l'intermédiaire du FNUPI, pour accroître le bien-être des travailleurs et réduire les inégalités au travail par l'amélioration des politiques du marché du travail. En partenariat avec la Banque mondiale, Data2X a lancé un projet statistique sur le travail et l'emploi des femmes ainsi que sur leur emploi du temps, afin de définir des orientations sur la meilleure manière d'intégrer aux statistiques nationales le travail des femmes sous toutes ses formes en testant plusieurs méthodes par le biais de différentes enquêtes auprès des ménages.

d) **Digital Impact Alliance.** Il s'agit d'un partenariat lancé en 2016 entre l'Agence des États-Unis pour le développement international, Bill and Melinda Gates Foundation, le Gouvernement suédois et la Fondation pour les Nations Unies, qui vise à dépasser les obstacles à l'utilisation des solutions numériques en appui au développement mondial. Digital Impact Alliance collabore étroitement avec des partenaires des Nations Unies, des pouvoirs publics, l'industrie et la société civile en ciblant trois objectifs principaux : accélérer le déploiement de la technologie numérique ; accroître la disponibilité des circuits de distribution numériques ; et permettre au plus grand nombre d'accéder aux données pour le développement et de les utiliser, le tout de manière responsable. En 2017, la Fondation pour les Nations Unies et Digital Impact Alliance, avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et Bill and Melinda Gates Foundation, a accordé une subvention de 411 950 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, à l'Union internationale des télécommunications afin de stimuler les innovations numériques qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Ce projet vise à promouvoir des solutions adaptées, abordables et modulables au moyen d'une collaboration intersectorielle entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les Nations Unies, les organisations non gouvernementales et d'autres organismes de développement.

e) **Family Planning 2020.** Il s'agit d'un partenariat mondial dont l'objectif est de faire intervenir les pouvoirs publics, la société civile, des organisations multilatérales, le secteur privé et les milieux de la recherche et du développement afin de progresser en matière de planification de la famille basée sur des droits. Lancé en 2012, lors du Sommet de Londres sur la planification de la famille, il vise à donner accès aux méthodes de contraception volontaires et modernes à 120 millions de femmes et filles supplémentaires dans les pays les plus pauvres du monde à l'horizon 2020. Il compte désormais plus de 125 partenaires qui s'engagent à œuvrer de concert à l'élimination des obstacles institutionnels, financiers, logistiques et socioculturels qui empêchent les femmes d'avoir accès à l'information, aux services et aux produits dans le domaine de la contraception. Ils avancent ainsi sur la voie de l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative et à l'exercice des droits en la matière d'ici à 2030. Le partenariat Family Planning 2020 est hébergé par la Fondation pour les Nations Unies, géré par un secrétariat et coprésidé par le FNUAP et Bill and Melinda Gates Foundation. Il comprend également un groupe de référence et quatre

partenaires principaux, à savoir Bill and Melinda Gates Foundation, le FNUAP, l'Agence des États-Unis pour le développement international et le Ministère du développement international du Royaume-Uni. Dans chaque pays, les centres de liaison sont des partenaires clefs pour faire avancer les objectifs de planification de la famille. Voici une vue d'ensemble des subventions accordées en 2017 sous l'égide de Family Planning 2020, par l'intermédiaire du FNUPI :

Renforcer l'appropriation nationale et le soutien financier en matière de planification de la famille en République démocratique populaire lao

39. La Fondation, en partenariat avec le National Philanthropic Trust, a versé une subvention de 75 000 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, pour appuyer l'organisation, en mai 2017, de la première conférence nationale sur la planification de la famille par le Ministère de la santé de la République démocratique populaire lao, sur le thème « Investir dans la planification de la famille pour prospérer ». La conférence avait pour objectif d'aider le Gouvernement à tenir son engagement visant à réduire le taux national de mortalité maternelle en faisant passer le taux de recours aux méthodes contraceptives modernes de 42 % à 65 % d'ici à 2020.

Faciliter l'accès aux services de planification de la famille et de santé procréative et en accroître l'utilisation dans le camp de réfugiés de Minawao au Cameroun

40. En 2017, la Fondation et Bloomberg Philanthropies ont versé conjointement 142 560 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, pour intensifier le programme de planification de la famille mis en œuvre dans le camp de réfugiés de Minawao, dans le Nord du Cameroun, et faire baisser la mortalité maternelle et néonatale.

Faciliter l'accès aux contraceptifs modernes et en accroître l'utilisation pour les jeunes travailleurs migrants célibataires vivant dans les zones industrielles du Viet Nam

41. La Fondation a accordé une bourse de 120 000 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, afin de faciliter l'accès à l'information sur la planification de la famille, au conseil et aux services de contraception moderne et de qualité et d'en accroître l'utilisation pour 125 000 jeunes travailleurs migrants célibataires vivant dans les zones industrielles du Viet Nam.

Faciliter l'accès à l'implant sous-cutané progestatif par l'intermédiaire de la société civile aux Philippines

42. La Fondation a accordé une subvention de 208 440 dollars au FNUAP, par l'intermédiaire du FNUPI, pour aider à satisfaire la demande de services modernes de planification de la famille et pour promouvoir l'accès universel à des services de santé procréative de qualité pour 40 000 femmes philippines en âge de procréer ayant opté pour l'implant sous-cutané progestatif.

II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie

43. Créé pendant le Sommet mondial de 2005, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie est un fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies devenu opérationnel en avril 2006. Depuis lors, cet organisme de subventionnement s'est clairement positionné en tant que fonds d'aide aux organisations de la société civile. C'est la seule entité des Nations Unies dont le nom comporte le mot « démocratie », la seule à avoir pour objectif premier de soutenir la démocratie en renforçant le pouvoir d'action de la société civile et l'une des plus récentes du système des Nations

Unies. La grande majorité des subventions sont octroyées à des projets menés par des organisations locales de la société civile dans des pays où la démocratisation est en phase de transition ou de consolidation. En soutenant la « demande » plutôt que l'« offre » en matière de démocratisation, le Fonds joue un rôle nouveau et unique, qui complète et élargit le champ plus traditionnel des activités de l'ONU (à savoir la collaboration avec les gouvernements) pour renforcer la gouvernance démocratique dans le monde entier.

44. Dans les années qui ont suivi sa création, le Fonds a vu son portefeuille de projets, le nombre de ses donateurs, l'incidence de ses activités et sa visibilité s'accroître de façon considérable. Ses projets visent à permettre à la société civile de mieux se faire entendre, à promouvoir les droits de l'homme et à encourager la participation de tous les groupes à la vie démocratique. Au cours de ses onze premiers cycles de financement, le Fonds a appuyé près de 750 projets dans plus de 130 pays, à hauteur totale de quelque 160 millions de dollars. Les objectifs des projets allaient de l'appui aux activités menées par la société civile pour favoriser la responsabilisation et la transparence au renforcement des capacités pour une meilleure gouvernance et la consolidation de l'état de droit.

A. Onzième cycle de financement

45. L'appel à propositions de projets pour le onzième cycle de financement a été ouvert du 20 novembre au 20 décembre 2016. Le Fonds a reçu 3 002 propositions de projets de la société civile, signe que celle-ci compte toujours fortement sur l'appui du Fonds pour financer des projets qui lui permettent de faire entendre sa voix, de défendre les droits de l'homme et d'encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Les propositions émanaient d'organisations implantées dans 152 pays, en grande majorité des organisations non gouvernementales locales d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes.

46. Cet intérêt a contribué à l'accroissement important que connaît le Fonds depuis sa création en 2005, grâce à des initiatives visant à permettre à la société civile de mieux se faire entendre et à attirer ainsi davantage l'attention sur la « demande » plutôt que « l'offre » en matière de démocratie.

47. Dans le cadre du onzième cycle, 48 projets ont été financés pour un montant total de 8 657 000 dollars. La ventilation des projets par domaines d'activité se présente comme suit :

- a) Participation des jeunes (16 %) ;
- b) État de droit et droits de l'homme (18 %) ;
- c) Militantisme communautaire (6 %) ;
- d) Resserrement des relations avec les pouvoirs publics (23 %) ;
- e) Médias et liberté d'information (6 %) ;
- f) Autonomisation des femmes (27 %) ;
- g) Outils de connaissances (4 %).

B. Donateurs

48. Le montant cumulé des contributions reçues entre 2005 et 2016 dépasse 186 millions de dollars.

C. Évaluation

49. En novembre 2016, le Conseil consultatif du Fonds a approuvé une stratégie révisée d'évaluation a posteriori des projets, qui a été conçue pour tirer meilleur parti des compétences locales et régionales et garantir que le Fonds tienne compte des enseignements tirés des évaluations. Dans leur grande majorité, celles-ci ont été positives et ont permis au Fonds de tirer de précieux enseignements qui lui seront utiles dans le cadre de sa gestion des connaissances. Ils sont consultables sur la plateforme interactive interrogeable www.undeflessonslearned.org, lancée en mai 2017, qui permet aux organisations de la société civile et autres parties prenantes intéressées de puiser dans le corpus de connaissances réuni par le Fonds durant ses 12 années de mise en œuvre de projets. Le Fonds a également publié toutes ces évaluations sur son site Web, ainsi qu'en a décidé son Conseil consultatif. Il a ainsi renforcé sa position au rang des entités les plus transparentes du système des Nations Unies.

D. Gouvernance

50. Les deux organes de gouvernance du Fonds, le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes, ont continué de jouer un rôle actif et directeur en 2017. Le Conseil consultatif a fixé les orientations générales pour la définition de cadres de programmation et de principes directeurs de financement, a examiné des propositions de financement et en a recommandé au Secrétaire général pour approbation. Le Conseil est composé des sept États Membres ayant le plus contribué financièrement au Fonds sur les trois dernières années, de six États Membres reflétant la diversité géographique, de deux organisations internationales de la société civile et de trois particuliers siégeant à titre personnel.

51. Le Groupe consultatif pour les programmes a contribué à la sélection, à l'exécution et au contrôle de la qualité des projets, en tirant parti des compétences spécialisées de ses membres, à savoir le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le HCR, le PNUD et ONU-Femmes. Le Fonds bénéficie également de l'appui et des conseils des coordonnateurs résidents sur le terrain, qui participent au processus de sélection des projets et aident au contrôle de leur exécution.

E. Douzième cycle de financement

52. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a lancé son douzième appel à propositions de projet en novembre 2017. À la date de clôture (20 décembre 2017), il avait reçu 2 429 propositions de projet, dont la grande majorité émanait d'organisations locales ou régionales de la société civile d'Afrique, d'Asie, des Amériques, de la région arabe et d'Europe de l'Est. Selon le calendrier annuel suivi par le Fonds, l'évaluation des demandes présentées devait être achevée pour le mois de mars 2017 et le Conseil consultatif devait recommander une présélection en mai, après quoi le Fonds devait en informer les missions permanentes des États Membres dans lesquels les projets retenus devaient être entrepris. La liste des projets présélectionnés devait ensuite être présentée au Secrétaire général pour approbation. Les candidats présélectionnés devaient être priés de présenter des projets de descriptif de leurs initiatives à la mi-2018, pour négociation avec le Fonds. La première échéance de versement des subventions est fixée à septembre, également selon un calendrier compétitif au regard des pratiques internationales.

F. La démocratie en action

53. Des exemples de projets financés au titre du Fonds des Nations Unies pour la démocratie sont donnés ci-dessous :

a) **Soutien à l'engagement civique des jeunes vulnérables en Côte d'Ivoire.** Ce projet a pour objectif de permettre aux jeunes vulnérables de prendre part aux processus politiques en créant un cadre de consultation citoyenne et en élaborant un programme d'enseignement consacré aux droits de l'homme. Fondées sur une approche participative, les activités exécutées dans le cadre de ce projet comprennent des formations à l'encadrement et à la sensibilisation. Les participants ont également la possibilité de créer leurs propres projets, de manière à utiliser ce qu'ils ont appris pour sensibiliser à l'adoption et à la mise en œuvre de politiques en faveur des enfants et jeunes vulnérables.

b) **Implication des hommes et des garçons dans la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles afin de bâtir une société démocratique en Afghanistan.** Ce projet ciblait les jeunes hommes afin de faire disparaître les attitudes qui légitiment la violence à l'égard des femmes. Il s'agissait d'abord de choisir des animateurs de groupes de jeunes, qui ont ensuite élaboré et mené leurs propres campagnes de sensibilisation auprès des autres hommes et garçons. Grâce à leur participation au projet, les jeunes hommes sont devenus, dans leurs villages respectifs, des personnes ressources en mesure de sensibiliser aux droits des femmes. Ils disposent désormais d'une bien meilleure compréhension et conscience des causes de la violence contre les femmes et des façons de parvenir à l'égalité des sexes.

c) **Plateforme en ligne pour la participation citoyenne à Quito (Équateur).** Le projet visait à accroître la mobilisation de la population par la création de plateformes permettant aux citoyens de renforcer la solidarité dans leurs communautés et de promouvoir un engagement civique actif. La plateforme en ligne est un espace de partage de connaissances permettant à la société civile et aux citoyens de promouvoir le dialogue à Quito. Ils sont incités à échanger des compétences et des savoirs en proposant ou en recherchant des formations. Le projet, outre le fait qu'il vise à former les citoyens à l'utilisation de la plateforme, coopère avec les institutions locales pour intensifier le dialogue, promouvoir le bénévolat et améliorer la cohésion sociale et culturelle entre citoyens.

III. Service de conseil et de promotion des partenariats

54. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est l'occasion pour toutes les parties prenantes de coopérer entre secteurs et domaines et de tisser de véritables partenariats pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. De par leur ampleur et leur portée, les objectifs sont irréalisables en l'absence de partenariats solides. Le niveau et la qualité des partenariats requis pour la réalisation des objectifs impliquent de mettre en place un effort significatif et ciblé afin de créer un environnement favorable aux partenariats, à savoir des capacités institutionnelles, une infrastructure pour les réunions et le soutien, ainsi qu'un cadre politique propice.

55. Comme le montre l'objectif 17 sur le renforcement des moyens de mise en œuvre et la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable, il ne peut y avoir d'avenir durable sans collaboration intersectorielle et partenariats sérieux d'une ampleur sans précédent. Il est essentiel que les avantages concurrentiels et les ressources, y compris les connaissances, la science, la technologie et la finance, servent à créer des synergies et à trouver des solutions innovantes. Les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et l'Organisation des Nations Unies doivent œuvrer de concert pour élargir et approfondir les partenariats afin d'exploiter tout le

potentiel de chaque secteur et de tirer le meilleur de leurs capacités et ressources respectives.

56. Grâce aux partenariats sur lesquels elle s'appuie, l'Organisation est mieux placée que quiconque pour mettre à la disposition de toutes les parties prenantes les plateformes dont elles ont besoin pour se rassembler, créer un climat de confiance et mettre leurs atouts respectifs au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

57. En 2017, de nombreuses entreprises, fondations et organisations de la société civile ont approché le Bureau des Nations Unies pour les partenariats pour obtenir des conseils et étudier les possibilités de coopération avec l'ONU. La plupart des demandes concernaient l'identification de possibilités de collaboration et de partenaires pertinents au sein du système des Nations Unies pour promouvoir les objectifs. Pour mettre en lumière le travail remarquable effectué par les acteurs non étatiques engagés en faveur de la réalisation des objectifs et donner naissance à de nouvelles initiatives de partenariats, le Bureau a organisé, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, plusieurs réunions d'information et événements, notamment :

Principes d'autonomisation des femmes

58. Le 15 mars 2017, ONU-Femmes, le Pacte mondial des Nations Unies, la Fondation de la Chambre de commerce des États-Unis et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé le Forum sur les principes d'autonomisation des femmes, sur le thème « Measuring success, making it count: business investing in women and girls ». L'événement, qui s'est tenu à New York, a rassemblé plus de 400 chefs de file et innovateurs de tous les secteurs, ainsi que des représentants du système des Nations Unies et de la société civile. Le Forum a permis d'analyser le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Sommet sur les connaissances dans le domaine des microentreprises et des petites et moyennes entreprises

59. Le 11 mai 2017, la Mission permanente de la République argentine, l'International Council for Small Business et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé conjointement, au Siège de l'ONU, le Sommet sur les connaissances dans le domaine des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. Cet événement a permis de souligner le rôle des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en tant que catalyseurs de la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que leur potentiel à avoir un effet positif durable sur les besoins mondiaux en matière de développement. En outre, cet événement a attiré l'attention sur la résolution [71/279](#) de l'Assemblée générale, qui fixe au 27 juin la Journée des microentreprises et des petites et moyennes entreprises.

Rencontre consacrée aux partenariats 2017

60. À l'occasion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé conjointement la deuxième rencontre annuelle consacrée aux partenariats, qui s'est tenue le 17 juillet 2017 au Siège de l'ONU. Cette rencontre, qui avait pour thème « Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation », était axée sur un triple objectif : renforcer le partenariat mondial pour le développement durable ; fournir une plateforme d'apprentissage au service des engagements pris dans le cadre de partenariats multipartites aux fins des objectifs de développement durable ;

partager des connaissances et des compétences à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. La rencontre a rassemblé près de 500 participants représentant des partenariats multipartites, des pouvoirs publics, les Nations Unies et d'autres parties prenantes.

Media for Social Impact Summit 2017

61. Tenu le 14 septembre 2017 au Siège de l'ONU, le Media for Social Impact Summit a été organisé par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et PVBLC Foundation. L'événement a rassemblé plus de 450 dirigeants d'entreprises de médias, d'agences de publicité et d'agences de création, experts de la communication et hauts responsables de l'ONU, qui ont souligné le pouvoir des médias en tant que moteurs du changement social. Le sommet a mis en lumière des campagnes sociales innovantes au moyen d'exposés, d'entretiens, d'études de cas et de tables rondes, ce qui a permis de tisser des partenariats en faveur du progrès social et de renforcer la mobilisation mondiale autour des objectifs de développement durable.

Youth-led peacebuilding : lessons from the field

62. La Mission permanente de Jordanie, l'organisation à but non lucratif Generations for Peace et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont organisé conjointement un événement intitulé « Youth-led peacebuilding: lessons from the field », qui s'est tenu le 21 septembre 2017 au Siège de l'ONU. Cela a constitué une plateforme de mobilisation pour les parties prenantes et les partenaires intéressés par les actions de consolidation de la paix menées par les jeunes et a mis en lumière les bonnes pratiques en matière de mobilisation des jeunes et de soutien à la consolidation de la paix à l'initiative des jeunes. L'événement était axé sur les thèmes suivants : leadership des jeunes, autonomisation de la population, tolérance et citoyenneté responsable afin de créer et maintenir des communautés pacifiques.

IV. Conclusions

63. **La contribution philanthropique historique de M. Turner, par l'entremise de la Fondation pour les Nations Unies et du FNUPI, a permis d'accroître considérablement les ressources et le nombre de partenariats multipartites à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.**

64. **Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie existe maintenant depuis 13 ans et s'est révélé être une initiative extrêmement novatrice et efficace. En se concentrant sur la « demande » par les subventions qu'il accorde aux organisations locales de la société civile, il est devenu un complément de l'action des nombreux organismes des Nations Unies, qui se concentrent sur « l'offre » des institutions démocratiques.**

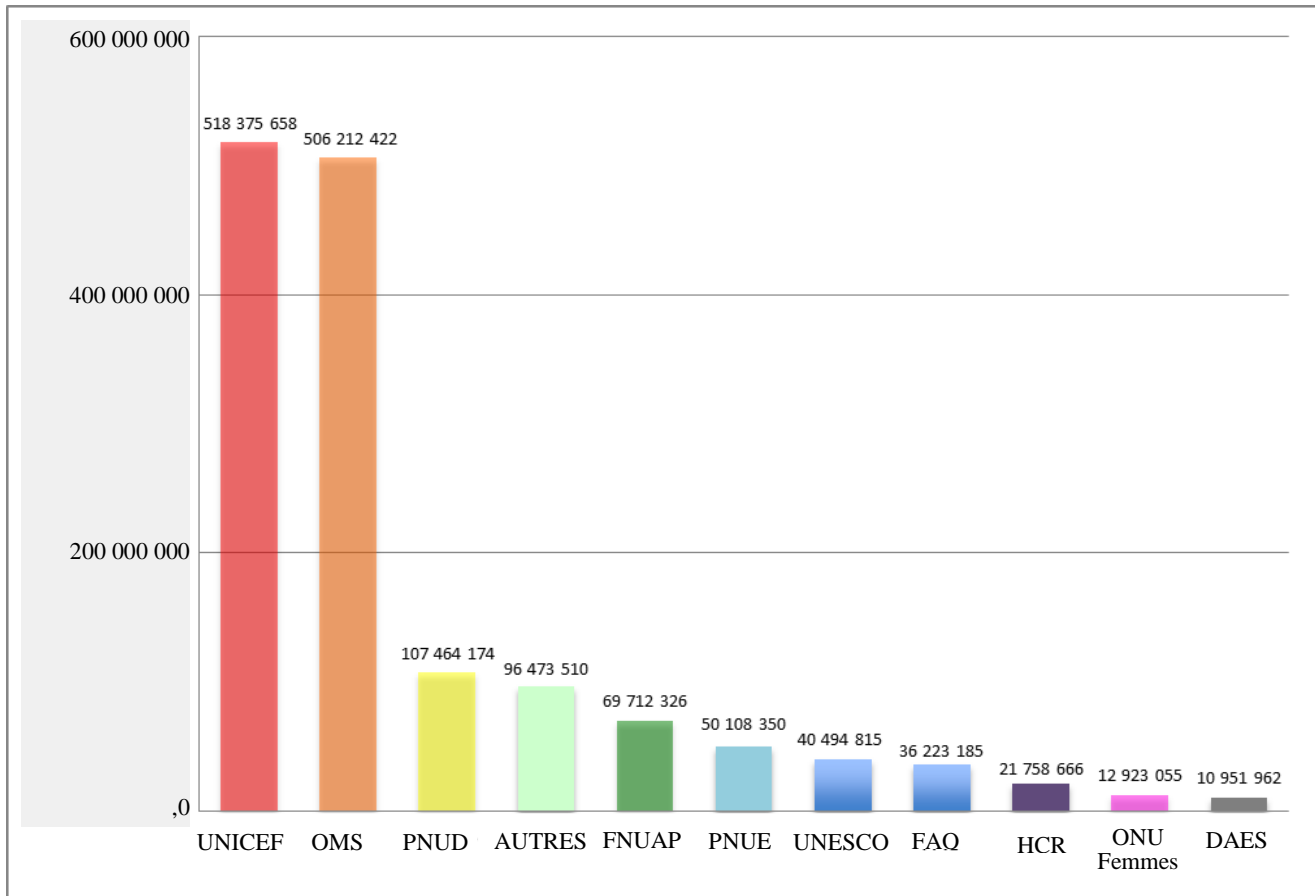
65. **Les opérations du FNUPI et du Fonds des Nations Unies pour la démocratie représentent toujours l'essentiel des activités du Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Celui-ci continue d'organiser des manifestations pour sensibiliser davantage le public aux objectifs de développement durable, mobiliser des moyens d'action en faveur de leur mise en œuvre et fournir des services consultatifs à un large éventail d'acteurs non étatiques qui partagent leur adhésion au Programme 2030.**

Annexe I

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets

A. Montant cumulé des fonds attribués par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2017, par partenaire d'exécution

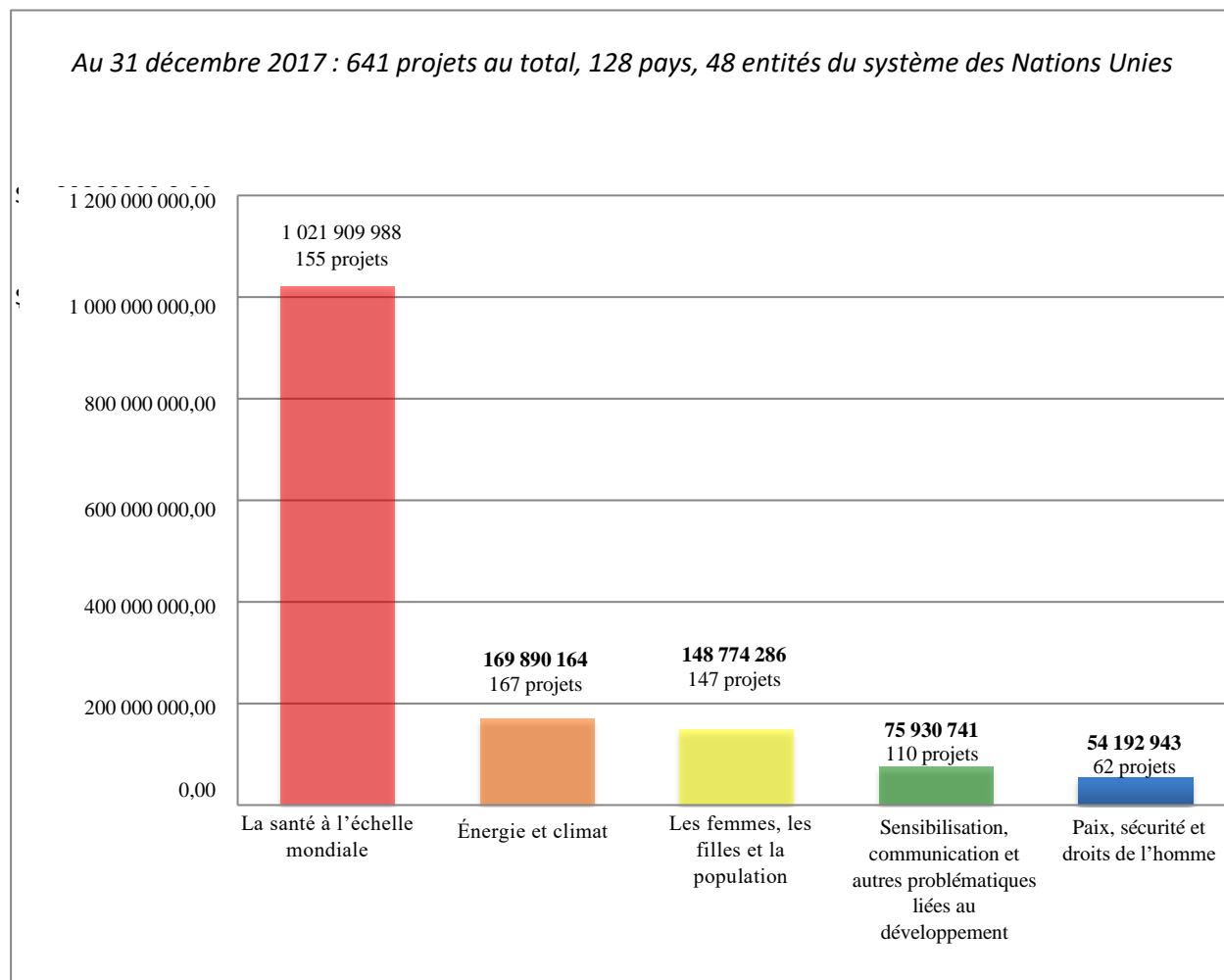
(En dollars des États-Unis)



Abréviations : DAES, Département des affaires économiques et sociales ; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement ; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement ; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population ; HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; ONU-Femmes, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; OMS, Organisation mondiale de la Santé.

B. Répartition thématique des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2017

(1 470 698 122 \$)



Annexe II

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2017

M^{me} Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale (Présidente)

M. Frederick Musiiwa Makamure Shava, Président du Conseil économique et social (jusqu'au 26 juillet 2017)

M^{me} Marie Chatardová, Présidente du Conseil économique et social (depuis le 27 juillet 2017)

M. Dian Triansyah Djani, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (jusqu'au 11 septembre 2017)

M. Sven Jürgenson, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (depuis le 12 septembre 2017)

M. Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales (jusqu'au 31 juillet 2017)

M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales (depuis le 1^{er} août 2017)

M. Yukio Takasu, Secrétaire général adjoint à la gestion (jusqu'au 31 mai 2017)

M^{me} Jan Beagle, Secrétaire générale adjointe à la gestion (depuis le 1^{er} juin 2017)

M^{me} Susan M. Davis, ancienne Présidente et Directrice générale de BRAC USA (jusqu'au 9 mai 2017)

M. Luis A. Ubiñas, Président du Conseil d'administration de la Fondation panaméricaine de développement

M. Bruce Usher, Directeur de faculté, Social Enterprise Program, Columbia Business School

M. William Kennedy (ex officio), administrateur de programmes (hors classe), administrateur chargé du Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Annexe III

Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2017

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Algérie	100 000
Allemagne	20 006 910
Argentine	30 000
Australie	9 212 424
Bulgarie	10 000
Canada	754 935
Chili	380 000
Chypre	5 000
Croatie	71 000
Danemark	265 018
Équateur	5 000
Espagne	5 043 311
Estonie	10 395
États-Unis d'Amérique	63 076 000
France	4 793 716
Géorgie	24 943
Hongrie	75 000
Inde	31 912 543
Iraq	5 000
Irlande	658 724
Israël	57 500
Italie	2 947 800
Japon	10 180 000
Lettonie	15 000
Libye	15 000
Lituanie	49 332
Madagascar	5 000
Malte	11 347
Maroc	5 000
Mongolie	10 000
Panama	37 000
Pérou	90 849
Pologne	858 755
Portugal	150 000
Qatar	10 000 000
République de Corée	1 100 000
Roumanie	472 860

<i>Donateurs</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	683 653
Sénégal	100 000
Slovaquie	34 217
Slovénie	127 924
Sri Lanka	5 000
Suède	21 299 050
Tchéquie	216 939
Turquie	290 000
Divers	2 230
Total	185 204 375

Annexe IV

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2017

États Membres

Algérie
Allemagne
Australie
Barbade
Colombie
États-Unis d'Amérique
Inde
Japon
Nigéria
Pologne
Slovaquie
Sri Lanka
Suède

Organisations non gouvernementales

International Center for Not-for-Profit Law
TECHO

Particuliers

M^{me} Aracelly Santana
M. Jeffrey Wright
